



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 7 juin 2022

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Aïcha CATY, Romain CINI, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Chantal HÉMARD, Sabrina JAMET, Francis LEBISSONNAIS, Marie-Thècle LEFEVRE, Odile PICON, Bertrand RICHARD, Quentin SELE-BARANCY

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des conseils de quartier, Catherine TAYOT, directrice de l'école 42 rue Dussoubs.

Bertrand RICHARD introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour. Il donne ensuite la parole à Catherine TAYOT, directrice de l'école Dussoubs qui accueille la réunion. Elle rappelle qu'il s'agit d'une école polyvalente qui compte 250 élèves : 150 en élémentaire et 100 en maternelle. L'école compte également une classe d'IPEAA qui accueille des enfants allophone arrivant en France. Les enfants de cette classe passent progressivement plus de temps dans les classes de leur niveau, jusqu'à les intégrer complètement.

Il est demandé si des élèves de l'école Paul Dubois, qui ne rouvrira pas à la rentrée prochaine, seront accueillis à l'école Dussoubs.

Jimmy BERTHÉ indique que l'école Paul Dubois va fusionner avec l'école élémentaire Béranger afin de former une polyvalente dès la rentrée 2022 (les deux bâtiments continueront à accueillir des enfants). La plupart des enfants seront accueillis au sein de la polyvalente Béranger à la rentrée 2023, le temps de faire les travaux nécessaires (2022-2023) pour pouvoir accueillir des maternelles au sein du bâtiment rue Béranger. Ainsi il n'y aura aucun impact sur l'école 42 Dussoubs, ni sur d'autres écoles du secteur. Des études sont parallèlement lancées pour la transformation de l'école Paul Dubois en cuisine centrale (projet de mandature à destination de tous les enfants de Paris Centre)

Les Conseillers de quartier indiquent que les logements sociaux de grande taille sont importants pour préserver la vie de quartier et les écoles, et il rappelle que pour la mixité sociale, il est également nécessaire de proposer des logements intermédiaires pour les classes moyennes.

Concernant la question posée lors du dernier Conseil de quartier quant à l'entretien des bacs installés place Goldoni, Jimmy BERTHÉ indique que ces bacs ont été installés par l'ancienne Mairie du 2^e arrondissement et sont entretenus par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).

Propreté

Bertrand RICHARD reprend la parole pour ouvrir le sujet propreté et il explique que des responsables propreté de quartier ont été mis en place. Le Conseil souhaiterait pouvoir les rencontrer pour échanger et voir comment ils pourraient travailler ensemble. Pour le moment, il n'y a qu'un seul responsable propreté de quartier sur Paris Centre.

Au sujet du nouveau plan de propreté, le Conseil de quartier, après avoir fait remonter des rues particulièrement touchées par les épanchements d'urine, constate que celles-ci n'ont pas été intégrées au nouveau Plan de propreté. Le Conseil de quartier estime que la carte semble quasi identique à celle qui avait été présentée avant la concertation.

Le Conseil de quartier aurait souhaité un nettoyage intensif pour certaines rues du quartier, notamment la rue Poissonnière et la place du Caire.

Un habitant fait remarquer que si des rues supplémentaires passent en nettoyage intensif, il faudra diminuer les fréquences de nettoyage sur d'autres rues.

Le Conseil de quartier demande si certaines rues qu'il a identifiées (passage du Pont-Aux-Biches, rue Notre-Dame de Bonne Nouvelle près de l'escalier, rue Guerin-Boisseau, rue des Degrés, rue Sainte Foy...) sont particulièrement sujettes aux épanchements d'urine, pourraient-elles être classées en « intensif + » dans le plan de propreté afin que les épanchements puissent être nettoyés à l'eau chaude.

Il demande également pourquoi la suggestion du Conseil de quartier de passer la rue Poissonnière d'un cycle de nettoyage renforcé à un cycle de nettoyage intensif n'a pas été retenue. Cette rue accueille plusieurs terrasses estivales en plus des nombreux événements liés au Grand Rex, qui occasionnent des problèmes de propreté. Il souhaiterait également savoir pourquoi sur les rues Montmartre et des Jeuneurs, les propositions du Conseil de quartier de passer ces rues d'un cycle de nettoyage soutenu à un cycle intensif n'ont également pas été retenues.

Dans le cadre de la lutte sur les épanchements d'urine, et compte tenu de sa situation, le Conseil de quartier suggère de transformer la rue Guerin-Boisseau en rue des services (parking à vélo par exemple). Comment le Conseil de quartier peut-il avancer sur ce sujet ? Par ailleurs, le Conseil de quartier demande s'il est prévu d'augmenter le nombre de sanisettes ? Est-il aussi envisagé d'expérimenter les urinoirs actuellement en essai sur l'Île Saint Louis dans le quartier Sentier-Arts et Métiers ?

Le Conseil constate que de nombreuses poubelles du quartier sont saturées à l'heure du déjeuner. Certaines corbeilles pourraient être doublées, notamment au pied du mur végétal de la rue Poissonnière sur la placette à l'angle avec la rue d'Aboukir. Rue de la Lune, la situation s'est considérablement améliorée. Cependant la poubelle mériterait d'être doublée car elle déborde régulièrement. Cette rue est par ailleurs, elle aussi, régulièrement sujette aux épanchements d'urine.

Sur l'épanchement d'urine, le Conseil de quartier souhaiterait que toutes les sanisettes soient équipées d'urinoirs adossés à cette dernière.

Bertrand RICHARD fait remarquer que le quartier est particulièrement touché par les tags. Une habitante explique qu'elle a constaté une recrudescence des tags depuis l'ouverture d'un bar spécialisé dans les tags rue d'Aboukir. Rue des Jeuneurs, tous les rideaux métalliques ont été décorés par le même street-artiste à la demande des commerçants, les habitants constatent que cela évite les graffitis sauvages et égaye la rue bien que certains estiment que cela dénature le patrimoine. Un habitant fait remarquer que les végétalisations de murs évitent aussi les tags.

Sabrina JAMET explique ensuite aux habitants l'existence du dispositif Trimobile qui permet de déposer ses petits encombrants et son matériel électronique. Elle précise que pour utiliser ce service de la Mairie, il faut se renseigner sur les lieux, jours et horaires de passage sur le site de la Mairie Paris Centre. La liste de ce qui peut être déposé est disponible sur le site de la Mairie.

Le Conseil de quartier considère que les bacs marrons ne sont pas relevés assez souvent, notamment lors de la période estivale où la chaleur provoque des odeurs. Par ailleurs, les horaires auxquels elles doivent être sorties ne correspondent pas aux horaires des autres

poubelles ce qui pose des difficultés pour les habitants d'immeuble sans gardien. De plus, il est constaté que même lorsqu'elle est sortie, la poubelle marron n'est pas toujours relevée par les services de la ville. Le Conseil de quartier demande où en est l'expérimentation ? Il estime que les bacs marrons semblent peu déployés et qu'une collecte deux fois par semaine est insuffisante, notamment dès que les températures montent. Le Conseil de quartier demande s'il est possible de quantifier cette opération et ce qu'il est prévu pour la suite.

Place du Caire, des palettes sont systématiquement déposées sur la place et accrochées avec des chaînes. La place n'étant pas très grande, cela gêne beaucoup les usagers. Le Conseil de quartier demande ce qui peut être fait pour éviter que la place du Caire soit en partie occupée par des palettes et des vélos ? Existe-t-il des solutions alternatives pour ces palettes et ces vélos ?

Le Conseil de quartier demande ce qui peut être fait pour diminuer la présence de déjections canines sur les trottoirs.

Le Conseil de quartier demande comment il est possible de joindre directement la police municipale sans passer par le standard 3975.

Une habitante signale qu'au coin de la rue Meslay et de la rue du Temple, il y a régulièrement des regroupements de livreurs à vélo qui cause régulièrement des problèmes de bruit et de saleté sur l'espace public.

Le Conseil de quartier demande pourquoi les tags et affichages sauvages, pourtant identifiés par le Conseil de quartier lors de la concertation sur le plan de propreté n'ont pas été repris dans les cartes des points noirs du quartier alors que la situation est loin d'être réglée.

Animation du Conseil

L'équipe d'animation constate que compte tenu des sollicitations de la Mairie et du rythme des réunions, l'équipe d'animation de 5 personnes est trop restreinte. Quentin SELEBARANCY ne disposant pas d'assez de temps libre en raison de son travail ne peut plus s'impliquer dans l'équipe d'animation. Bertrand RICHARD souhaite également cesser son engagement et quitter son rôle de co-président. Un appel à candidature est donc lancé. L'équipe d'animation rappelle aux potentiels candidats qu'il s'agit d'un engagement qui demande du temps. Il est rappelé que le rôle des animateurs et animatrices est de préparer les réunions, les animer, se rendre aux réunions organisées par la Mairie et suivre le travail des commissions thématiques.

Le Conseil de quartier demande si la Mairie envisage de radier les personnes qui ne viennent pas aux réunions et de procéder à un nouvel appel à candidature et tirage au sort ?

Un habitant fait remarquer que beaucoup des commissions du Conseil de quartier existent dans d'autres conseils de quartier et auraient tout intérêt à être traités par des commissions inter quartier.

Plusieurs habitants regrettent que la Mairie ne communique pas plus sur les Conseils de quartier.

Le Conseil de quartier a voté les budgets suivants :

Investissement :

- Deux nouveaux bancs (sur la base des propositions faite en 2021) : 6 000€

Fonctionnement :

- Animations de quartier : 700€

- Flyer, outils de communication, kakémonos : 300€
- Participation à un évènement pour l'école Beauregard : 500€

Deux animations sont prévues par le Conseil de quartier le 26 juin de 15h à 17h au square Émile Chautemps et le 2 juillet à 11h pour l'inauguration des jeux et de l'abreuvoir du square Bidaut.

Le Conseil de quartier envisage également de mettre en place une permanence à destination des habitants.

Enfin, le Conseil de quartier souhaiterait savoir :

- si le local destiné aux associations rue de la Villeneuve est utilisé et s'il peut être utilisé par le Conseil de quartier ?
- si le projet de salle de consommation à moindre risque à Paris Centre avait été abandonné ?